

Doubs Baumois Mag

#1
2024



©Nicolas Waltefaugle

Monts et Vallées page 4

Doubs
Baumois
Communauté de communes

Suivez-nous sur Facebook 



Madame, Monsieur,

Nous avons connu des périodes plus calmes et plus stables que celle que nous vivons aujourd'hui. Entre furie guerrière, dérèglement climatique planétaire, changements politiques sur le continent Nord-Américain et incertitude budgétaire nationale, difficile d'imaginer sereinement l'univers dans lequel nous évoluerons demain.

Dans ces conditions, et à notre toute petite échelle locale, il devient de plus en plus problématique de construire notre politique territoriale.

Parmi les premières décisions du nouveau Premier Ministre figure la possibilité de rendre facultatif le transfert de l'eau et de l'assainissement aux intercommunalités. L'arrêté préfectoral validant le transfert de la compétence eau des communes vers la CCDB a été signé en avril dernier. Nous exercerons donc la compétence le 1er janvier prochain. Le Conseil Communautaire du 05 novembre dernier a approuvé le choix de la société VEOLIA EAU comme concessionnaire en charge du service public de l'eau potable à compter du 1er janvier 2025 pour une durée de 12 années. Petit rappel, les communes membres d'un syndicat (Fourbanne, Haute Loue...) seront toujours desservies et facturées par ce syndicat.

Une certitude aussi concernant la transition écologique. Nous nous efforçons dans chacune de nos réalisations de réduire les besoins énergétiques grâce à des constructions dites à énergie positive. En 2025 nous utiliserons l'électricité produite par les panneaux photovoltaïques (Monts et Vallées, Breuil, services techniques, Tour de Scay, Autechaux) en autoconsommation dans pratiquement tous les points de livraison de la CCDB pour continuer à réduire nos factures.

2024 a été l'année de la mise en service de "l'Espace scolaire et périscolaire des Monts et Vallées", certes avec retard mais enfin fonctionnel. Des finitions sont en cours d'achèvement pour faciliter la vie quotidienne des intervenants et des usagers.

Le prochain programme concernera le périscolaire du groupe de Pouligney-Lusans pour offrir aux élèves du secteur un espace restauration adapté et des locaux plus spacieux au périscolaire actuellement cantonné dans deux petits bâtiments distincts dont un préfabriqué. Toujours dans le scolaire et périscolaire, nous devons entreprendre prochainement, d'importants travaux de rénovation de l'école de La Tour de Scay concernant la ventilation, la toiture et les abords avant de laisser les élèves rejoindre en toute sécurité le bâtiment.

N'ayant à ce jour aucune vision de l'effort que notre collectivité devra fournir pour participer au redressement des comptes publics, nous attendons avec impatience la finalisation de la Loi de Finances 2025 avant de vous présenter nos futurs investissements. La volonté de poursuivre l'aide au développement économique, la construction d'un pôle Economie Sociale et Solidaire (Croix Rouge, Ressourcerie, Matériauthèque) et d'améliorer l'offre de service sur notre territoire demeure notre priorité.

En parcourant ce nouveau bulletin vous prendrez connaissance des réalisations et des nombreux domaines d'intervention de la CCDB. Je tiens à remercier au nom de tous mes collègues élus l'implication et l'engagement des salariés de la Communauté de Communes.

A toutes et à tous je souhaite de passer d'agréables fêtes de fin d'année, moments privilégiés de détente et de regroupement familial avant de repartir pour une nouvelle année.

Joyeux Noël et très bonne année 2025.

**Le président de la Communauté de
Communes Doubs Baumois,
Jean-Claude MAURICE**

SOMMAIRE

À LA UNE

Construction de l'Éspace scolaire et périscolaire des Monts et Vallées

04

FINANCES

La feuille de route 2023/2026

07

PETITE ENFANCE, ENFANCE, JEUNESSE

La jeunesse : des actions innovantes au service du territoire

09

SCOLAIRE

Culture et arts dans les écoles

13

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Une vision territoriale forte

15

EAU-ASSAINISSEMENT

Transfert de l'assainissement : bilan de la 1ère année

18



COMMUNICATION

Soutien aux associations culturelles : Focus sur les subventions 2024

22

ÉCONOMIE

La motivation subsiste, les défis ne manquent pas

23

GESTION DES DÉCHETS

Nouvelles obligations pour les biodéchets

28

AIDES AUX COMMUNES

Participation à la restauration du petit patrimoine

30

RESSOURCES HUMAINES

Des métiers variés

31



À LA UNE

Construction de l'Espace scolaire et périscolaire des Monts et Vallées

Pourquoi "Monts et Vallées" ?

Concernant le nom de l'Espace scolaire et périscolaire des Monts et Vallées : la CCDB a procédé à une consultation auprès des habitants et des usagers du groupe scolaire et périscolaire (communication via les réseaux sociaux et l'Est républicain) ; puis il revenait aux élus membres du Conseil communautaire d'entériner la nouvelle dénomination. La carte scolaire de cet établissement recouvre 15 communes, dont le bourg centre de Baume les Dames et les communes environnantes, ainsi que les communes de la vallée du Cusancin, dernier secteur intégré au groupe scolaire. C'est cet environnement en tant que dénominateur commun, qui a conduit les membres du Conseil de la CCDB à retenir la dénomination « Monts et Vallées », en référence à la topographie du territoire et au cadre naturel des communes qui le composent.

Revenons à nos débuts





Les deux bâtiments, d'une surface totale de **3100 m²**, ont été réalisés dans une logique de transition écologique. Très bien isolés, ils sont chauffés par une chaufferie bois. L'énergie produite par les panneaux photovoltaïques en toiture sera consommée sur place et dans d'autres bâtiments de la CCDB. Une attention particulière a été accordée au confort d'été grâce à l'inertie thermique du béton, à l'installation de brise-soleil orientables sur les baies vitrées et à un système de ventilation qui renouvelle l'air intérieur et le rafraîchit si nécessaire.

Les enfants ont pris leurs quartiers dans l'ensemble de l'espace scolaire. Une première étape a été franchie **dès septembre 2023** avec l'ouverture de l'école élémentaire. Elle accueille 6 classes et regroupe les enfants qui étaient précédemment scolarisés à l'école de Cour et dans les communes de la vallée du Cusancin. Les écoles élémentaires du Breuil et des Terreaux n'ont pas été impactées par cette réorganisation.

Les travaux de l'école maternelle et de l'accueil périscolaire se sont achevés **fin juin 2024**, et la commission de sécurité a donné son accord pour l'ouverture complète de l'établissement.

Ces locaux, conçus pour être mutualisés et fonctionnels, ont accueilli en **septembre** toutes les classes de maternelle du secteur scolaire, soit 8 classes. Ils permettent également d'organiser la restauration scolaire pour l'ensemble des écoles, évitant ainsi aux enfants de maternelle de se déplacer pour aller manger le midi.

Les locaux permettent aussi d'organiser les activités périscolaires le matin et le soir ainsi que l'accueil de loisirs dès juillet.



©Nicolas Waltefaugle

À LA UNE

À l'extérieur, les surfaces imperméabilisées ont été limitées pour laisser de la place à la végétation. Une trentaine d'arbres a pu être maintenue sur le site et **42 ont été plantés**, dont une majorité de fruitiers avec des variétés locales.

Ce beau projet, d'un montant proche de 8 millions d'euros HT, n'aurait pu se concrétiser sans le soutien décisif des différents financeurs. La CCDB a bénéficié de 4,9 millions d'euros de subventions pour sa réalisation. Le terrain et la chaufferie bois sont cédés à l'euro symbolique par la Ville de Baume-les-Dames.



Gagnant des Lauriers des collectivités 2024



Photo Franck Lallemand, Est Républicain

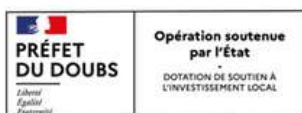
Sébastien Daucourt, Jean-Claude Maurice, Véronique Gandelin, Arnaud Marthey.

La Communauté de Communes Doubs Baumoises gagne le prix de la rédaction de l'EST Républicain pour l'Espace scolaire et périscolaire à énergie positive des Monts et Vallées.

Le soir du 16 octobre, à Baume les Dames, a eu lieu la cérémonie des Lauriers des collectivités du Doubs. Cette cérémonie vise à mettre en avant des initiatives et projets originaux du département.

7 lauréats ont été désignés après l'arbitrage du jury, composé de l'Est Républicain et de plusieurs partenaires. L'Espace scolaire et périscolaire accueille les enfants de 15 communes différentes, dans deux écoles indépendantes : 7 classes de l'école élémentaire et 8 classes de l'école maternelle.

Voici nos financeurs, grâce à qui le projet a pu se concrétiser :

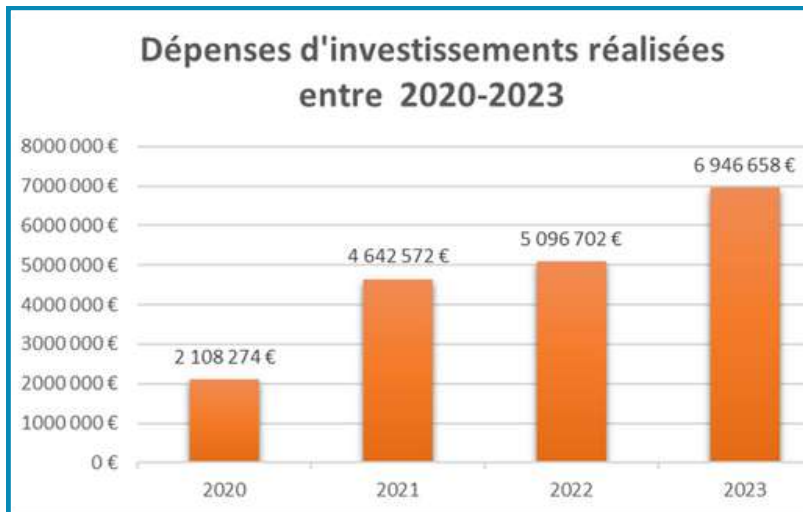
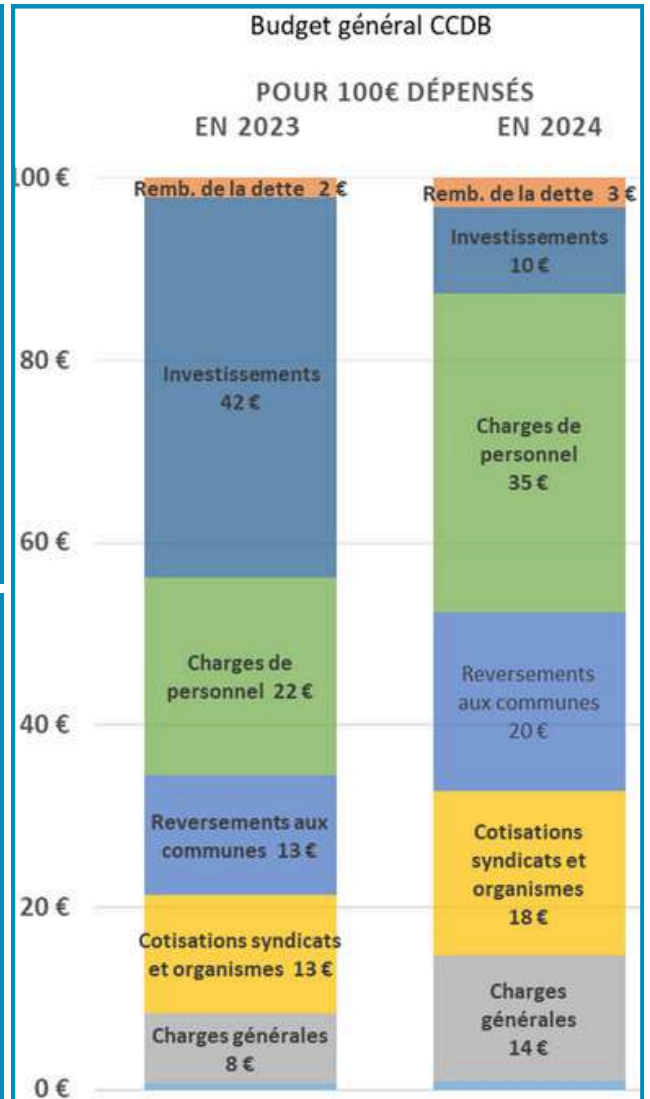
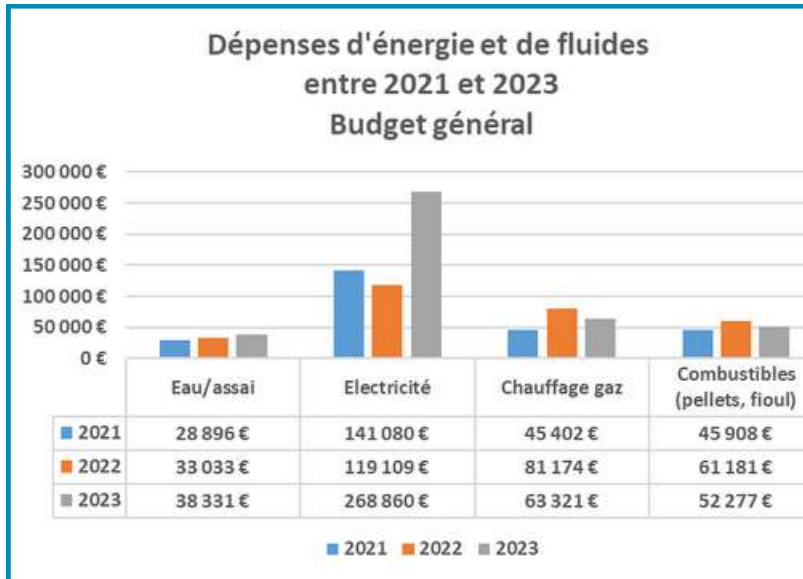


avec le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER)
L'Europe investit dans les zones rurales.





La feuille de route 2023/2026

Malgré un contexte plutôt défavorable (coûts des matériaux, taux d'intérêts élevés, hausse des charges de personnel, envol des coûts de l'énergie...), la Communauté de Communes Doubs Baumois ne renonce pas à sa politique volontariste en terme d'investissement dans l'ensemble des compétences qui sont les siennes, scolaire, périscolaire, petite enfance/enfance/jeunesse, assainissement,...




Sur le plan des compétences, après le transfert de la compétence assainissement au premier janvier 2023, la CCDB prendra la compétence eau potable au premier janvier 2025. Un budget annexe supplémentaire qui vient s'ajouter à ceux existants : assainissement, zones d'activités économiques, CARÉ (Centre d'Affaires de Rencontres et d'Evènements), les déchets.

 Une réflexion désormais incontournable, la transition énergétique. Depuis 2017, le territoire de la Communauté de Communes Doubs Baumois est labellisé “Territoire TEPOS”, territoire à énergie positive ; Objectif : voir les courbes de production et de consommation se croiser à l’échéance 2050. Aussi, la CCDB accélère-t-elle de façon conséquente les projets d’installation de panneaux photovoltaïques ainsi que les travaux de performance énergétique dans ses bâtiments.

 **IMPÔTS** : Depuis 2017, date de la création de la Communauté de Communes Doubs Baumois, les taux d’imposition ont été maîtrisés. En effet, une seule augmentation a été effectuée sur cette période concernant la fiscalité ménages (2.5% en 2023), cette hausse permettant par la suite d’intervenir sur la fiscalité économique en 2024.

	Taxe d'imposition	2017	2022	2023	2024
Impôts ménages	Taxe d'habitation	12.99 %	12.99%	13.31%	13.31 %
	Taxe sur le Foncier Bâti	7.61 %	7.61%	7.80%	7.80 %
	Taxe sur le Foncier Non Bâti	12.22 %	12.22%	12.53%	12.53 %
Fiscalités économiques	Cotisation Foncière des Entreprises	22.99 %	22.99%	22.99%	25.30 %

 Un mot concernant le service secrétariat des communes rattaché au service finances de la CCDB. Le service a depuis le 1er janvier 2024 accueilli 8 nouvelles communes : Battenans les Mines, Blarians, Cendrey, Corcelle-Mieslot, Germondans, la Bretenière, Ollans, Thurey le Mont. Cela a nécessité de redimensionner les ressources humaines avec 3 secrétaires de mairie à temps plein qui œuvrent au sein de ce service auquel adhère désormais 36 communes.



PETITE ENFANCE, ENFANCE, JEUNESSE

Vice-Présidente : Laure Thiebaut

La jeunesse : des actions innovantes au service du territoire

Info Jeunes : Formation baby-sitting

Une formation baby-sitting a été mise en place dans le but de mettre en confiance les jeunes qui souhaitent proposer leurs services pour du baby-sitting et pour répondre aux besoins des familles qui recherchent des baby-sitters sérieux.

La formation était composée de 2 demi-journées animées par les élèves de Terminale Accompagnement, Soins et Services à la Personne (ASSP) du Lycée Professionnel de Baume les Dames et leur professeur. Les jeunes disposaient de tout le matériel nécessaire pour exercer.

À la suite de ces deux sessions théoriques, une journée à la crèche de Laissey et à l'accueil de loisirs de Baume les Dames a permis aux jeunes de mettre en pratique ce qu'ils avaient appris.

Six jeunes de 15 ans et plus se sont inscrits à cette formation et ont aussi découvert les formations dispensées au lycée professionnel de Baume les Dames, notamment, celles autour de l'aide à la personne.

Lauren, responsable de l'Info Jeunes Doubs Baumois, peut mettre en relation les parents qui recherchent un baby-sitter avec les jeunes formés.

Services Baby-sitting

LES JEUNES À VOTRE SERVICE!

En partenariat avec le Lycée professionnel, le secteur jeunes de BAUME LES DAMES, a mis en place une formation pour apporter ses talents de baby-sitting aux jeunes du territoire.

Change de bébé, préparation du biberon, prise des repas, activités d'avis, ils procèdent désormais eux-mêmes services pour garder vos enfants!

BESOIN D'UN JEUNE BABY-SITTER ?

Contactez :
ROBALDO LOURÉNE, directrice du secteur jeunes
9 rue de Provence 25110 Baume-les-Dames
jeunesse@doubsbaumois.org
07.85.32.76.44

Logos: Doubs Saumois, Doubs, and various institutional logos.

Contact Info Jeunes :

07.85.32.76.44 /
jeunesse@doubsbaumois.org





PETITE ENFANCE, ENFANCE, JEUNESSE

Secteur Jeunes : Les jeunes lauréats du concours Innov'jeunes



Saint-Hilaire

Le secteur jeunes Doubs Baumois organise depuis deux ans un séjour itinérant sur le territoire Doubs Baumois. En 2023, les 24 jeunes inscrits au séjour ont relié à pied Baume les Dames à Laissey, en passant par Autechaux, Saint-Hilaire et Roulans.

En échange des repas et d'un lieu pour installer les tentes, les jeunes ont réalisé différents travaux d'embellissement et de rafraîchissement dans les communes.

En amont, les jeunes ont répondu à un appel à projets de la CAF du Doubs visant à soutenir l'engagement et les initiatives des jeunes de 12 à 17 ans et valorisant les jeunes qui s'impliquent dans un projet collectif.

Ils ont présenté leur projet devant un jury qui a apprécié l'ancrage territorial de ce projet et la présentation dynamique des jeunes. Ils ont ainsi obtenu une subvention de 5 000€ leur permettant d'acheter le matériel nécessaire pour la réalisation du projet.



Ainsi, le 22 mai 2024, les jeunes, accompagnés des deux responsables des secteurs jeunes de Baume les Dames et Roulans, se sont rendus à Paris pour la remise des prix.

Le séjour itinérant a été de nouveau reconduit en 2024 mais cette fois les déplacements ont été réalisés en vélo. Les communes du plateau (Glamondans, Dammartin les Templiers, Champlive, Aïssey, Osse) ont reçu les jeunes pour cette nouvelle édition.



Dammartin-les-Templiers



PETITE ENFANCE, ENFANCE, JEUNESSE

Le Conseil Communautaire des Jeunes (CCJ)

Le Conseil Communautaire des Jeunes est une assemblée de jeunes qui élaborent des projets, échangent sur l'actualité, travaillent en groupe et découvrent la citoyenneté.

Le premier mandat du Conseil Communautaire des Jeunes 2022-2024 est arrivé à échéance. Les 8 jeunes élus seront prochainement remplacés au cours de nouvelles élections organisées par le service jeunesse courant décembre.

Dans ce cadre, une présentation du CCJ est proposée aux classes de 5e et 4e des collèges de Baume les Dames et de Roulans pour éveiller l'esprit citoyen et susciter la participation à cette instance.

Les candidatures s'adressent aux jeunes habitants de la CCDB étant scolarisés de la 5e à la 1ère.

Les jeunes élus participent à des réunions et rencontres tout au long de l'année afin de discuter ensemble de leurs idées et projets.



CCJ 2022-2024

Pour plus d'informations

Rends-toi sur le site doubbsbaumois.org

- Va dans l'onglet :
 - > vie pratique
 - > les formulaires
- > Conseil Communautaire des Jeunes

Contacts :

Secteur jeunes Doubs Baumois

Téléphone : 07 85 32 76 44

Mail : jeunesse@doubbsbaumois.org

PETITE ENFANCE, ENFANCE, JEUNESSE

Place aux familles

Tous Famille : l'évènement pour et avec les parents

Environ 200 personnes ont participé à l'édition 2024 "Tous famille" organisée par l'accueil de loisirs, le secteur jeunes et le Relais Petite Enfance de Baume les Dames.

Cette édition a également marqué les 20 ans de l'accueil de loisirs de Baume les Dames.

Des animations attractives et ludiques pour le plus grand plaisir des enfants, des jeunes et de leurs parents.

Une journée familiale initiée par la CAF du Doubs en partenariat avec la Communauté de Communes Doubs Baumoises.





SCOLAIRE

Vice-Président : Michel Lab

Culture et arts dans les écoles

Un des objectifs principaux de la CCDB est la sensibilisation à la culture pour tous les élèves du territoire. Depuis plusieurs années, elle contribue de différentes manières :

1 En abondant aux coopératives scolaires :

Les écoles, ainsi, ont libre choix d'emmener les élèves aux musées, à des expositions, à des spectacles, au cinéma...

2 En prenant en charge la location d'œuvres et une partie de la logistique dans le cadre d'un partenariat avec la DSDEN (Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale) et l'ASCAP (Association Sportive et Culturelle Autos Peugeot).

Ce dispositif, "Des œuvres dans les écoles", entre dans le cadre du PEAC (Parcours d'Education Artistique et Culturelle de l'élève). Ce projet, renouvelé depuis plusieurs années et parcourant les différentes écoles de la CCDB, se concrétise par l'installation de quelques œuvres d'art contemporain prêtées par l'Artothèque de l'ASCAP.



Production d'élèves dans le cadre d'un partenariat avec la DSDEN et l'ASCAP

Les créations exposées sont diversifiées tant au niveau des médiums utilisés (huile, aquarelle, acrylique, sérigraphie, gravure) qu'au niveau des thèmes proposés. Ainsi, les élèves peuvent observer une ou plusieurs œuvres exposées dans leur classe et s'en inspirer.



Production d'élèves dans le cadre d'un partenariat avec la DSDEN et l'ASCAP



3 En subventionnant depuis huit ans l'ensemble professionnel TETRAKTYS :

Cet orchestre, référence pour la musique de chambre en Franche-Comté, organise des concerts gratuits pour la population sur le territoire et propose en amont des interventions de sensibilisation dans les écoles.



Ensemble Tetraktys

4 En créant des partenariats avec le FRAC (Fonds Régional d'Art Contemporain) en lien avec les conseillers pédagogiques de l'Education Nationale.



Le Satellite

Le Satellite est l'outil de diffusion de la collection du FRAC Franche-Comté. Ce camion aménagé en galerie d'exposition a pour vocation d'aller à la rencontre des publics en faisant étape sur l'ensemble du territoire, afin de leur offrir un rapport direct aux œuvres.

Cette année, il s'est installé pour quelques jours à l'école de Moncey.



TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Vice-Président : Jean-Luc Pauthier

Des animations à destination de la jeunesse

La CCDB travaille en partenariat avec le CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) du Haut-Doubs. Le CPIE a pour but de promouvoir des valeurs environnementales, sociales, culturelles et économiques qui assurent un développement harmonieux et équilibré de nos sociétés et de nos territoires.

Découvrez les deux actions impulsées cette année par la CCDB et le CPIE sur notre territoire : le programme Watty et le programme "Porter un autre regard sur l'environnement".

Le programme Watty permet de sensibiliser à la transition écologique de façon simple et ludique.

Sa vue d'ensemble apporte des animations complémentaires :

- Une intervention au sein des classes.
- Une participation au concours artistique national. Cette année, la réalisation de la classe de Madame Wioland en CE1, école primaire d'Autechaux, a gagné un prix régional ! Vous pouvez voir la photo de la réalisation en bas à droite de la page.
- Une implication des familles par la mise en pratique des écogestes à la maison grâce aux cadeaux offerts : jeu de carte Watty et Kit EconEAUme.

Au total, ce sont plus de 220 enfants sensibilisés de novembre 2023 à mars 2024 dans nos écoles.



Bonne nouvelle !

Pour l'année scolaire 2024 /2025 les deux programmes sont reconduits !

Programme « Porter un autre regard sur l'environnement »

Il est proposé aux écoles élémentaires et maternelles pour permettre aux élèves de découvrir les thématiques environnementales et la nature à proximité immédiate.

Les interventions portent sur des thématiques différentes choisies directement par les enseignants :

- Moi et ma planète
- Les milieux naturels près de mon école
- Les animaux autour de mon école
- Le cycle de l'eau domestique
- Le changement climatique

Ce sont plus de 240 enfants participants d'octobre 2023 à mars 2024 sur le territoire.





TRANSITION ÉCOLOGIQUE

La CCDB soutient les habitants dans leurs projets

Le saviez-vous ?

La Maison de l'Habitat du Doubs est un acteur incontournable auprès des habitants qui désirent entreprendre des améliorations de leur logement. Elle leur apporte tous les renseignements nécessaires à la réalisation, au financement et à l'obtention des aides lors d'une rénovation ou d'un changement de système de chauffage.

En partenariat avec le PETR Doubs Central, durant le deuxième semestre 2024, la Maison de l'Habitat du Doubs propose des permanences décentralisées sur différentes thématiques !

Vous pouvez bénéficier de conseils gratuits et neutres sur l'habitat et son environnement, profitez-en !

Les permanences seront reconduites en 2025. Pour avoir plus de précision, rendez-vous sur leur site internet : maisonhabitatdoubs.fr.



ARCHITECTURE ET URBANISME

- Déterminer vos besoins
- Qualifier votre terrain
- Choisir matériaux, volumes, couleurs, agencements
- Comprendre les aspects administratifs

Rendez-vous disponible le 1er jeudi de chaque mois de 14h à 17h à la mairie de Baume les Dames

JURIDIQUE, FINANCIER ET FISCAL

- Comprendre les règles de la location
- Accéder à la propriété
- Réaliser un investissement locatif
- Comprendre le fonctionnement d'une copropriété

Rendez-vous disponible le 1er jeudi de chaque mois de 9h à 12h et de 14h à 17h à la mairie de Baume les Dames

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

- Etudier votre projet
- Choisir vos travaux : isolation, chauffage, énergies renouvelables
- analyser vos devis et audits
- trouver les bonnes aides financières

Rendez-vous disponible les 2e et 4e lundi de chaque mois de 14h à 17h à la mairie de Baume les Dames



TRANSITION ÉCOLOGIQUE

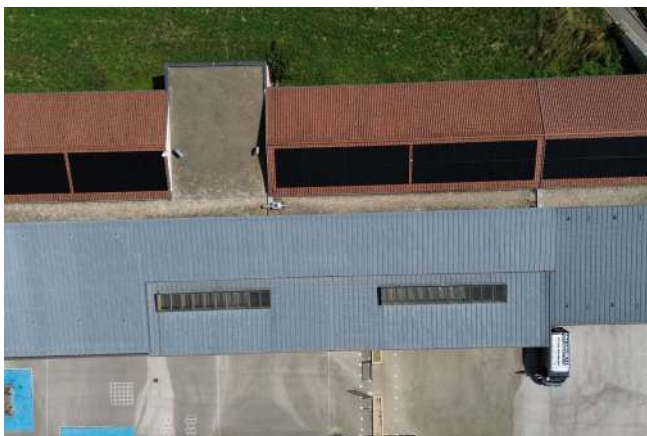
Installation de panneaux photovoltaïques : Deux inaugurations en 2024

Les mardis 2 et 9 avril, la Communauté de Communes Doubs Baumois a inauguré les panneaux photovoltaïques des groupes scolaires d'Autechaux (image ci-contre) et de La Tour-De-Scay (image ci-dessous).



**Plus de 45 kWc ont été installés en autoconsommation individuelle.
Ce qui signifie que les bâtiments utilisent directement l'énergie produite sur leurs toits.**

Les deux inaugurations ont été précédées par deux journées de sensibilisation auprès des élèves par le CPIE du Haut-Doubs.



“

L'engagement que nous avons pris en entrant dans la démarche TEPOS (Territoire à Energie Positive) se concrétise par des actions fortes. Un ensemble de sujets s'inscrivent dans l'esprit d'un changement radical de la manière de construire, de rénover, de consommer, d'apprendre dès le plus jeune âge. Une nouvelle manière de fonctionner pour relever les défis auxquels nous devons faire face.

Notre intercommunalité se doit d'être moteur et exemplaire dans sa manière de fonctionner, en accompagnant nos concitoyens qui devront eux aussi s'inscrire dans la démarche pour le bien-être de la planète. L'adhésion de tous pour un fonctionnement général plus vertueux passe forcément par des compromis, indispensables à la préservation de notre environnement.

”

Jean-Luc PAUTHIER



EAU-ASSAINISSEMENT

Vice-Président : Alain Courant

Transfert de l'assainissement : bilan de la 1ère année

Depuis le 1er janvier 2023, la CCDB exerce en lieu et place des communes, la compétence « assainissement des eaux usées ». En complément de son rôle de service public pour l'assainissement non collectif, dit SPANC, la CCDB assure désormais la gestion des réseaux et ouvrages d'assainissement collectif.

En raison des transferts de compétences, de nombreuses collectivités ont constitué leurs services ces dernières années, entraînant une forte demande en personnel qualifié.

La constitution de l'équipe a donc été complexe, les derniers arrivants n'ayant pris leurs postes que ce début d'année 2024. L'équipe est désormais au complet avec une responsable de service, une assistante comptable et trois agents d'exploitation.

Le programme pluriannuel d'investissement approuvé par les élus communautaires portera principalement sur la mise aux normes des équipements. Certaines stations de traitement vieillissantes ne sont plus dimensionnées pour répondre à une réglementation environnementale en évolution constante.

Les priorités sont définies en accord avec les services de l'Etat et les principaux financeurs que sont l'Agence de l'eau et le Département.



Station d'épuration de Pouligny



SPANC

Concernant l'assainissement non collectif (ANC, environ 1 400 installations sur le territoire), la CCDB porte actuellement son attention sur les réhabilitations d'ANC dans le cadre des ventes immobilières. L'acheteur d'une maison dont l'ANC n'est pas aux normes, reçoit obligatoirement un avis du SPANC et dispose d'un délai d'un an pour effectuer des travaux. L'absence de mise en conformité peut être sanctionnée par un doublement de la redevance.

En parallèle, le contrôle périodique des installations se poursuit. Il doit être fait a minima tous les 10 ans. Sont donc contrôlées en 2024 les installations d'ANC pour lesquelles le dernier passage du SPANC remonte à 2014.

Eau potable

Après la prise de compétence assainissement, les communes transféreront la compétence eau potable à la CCDB au 1er janvier 2025.

La CCDB a d'ores et déjà fait le choix de maintenir les syndicats en place. Hormis le syndicat intercommunal des eaux de Luxiol et le SIVOM de la Vallée qui seront probablement dissous, il n'y aura pas de changement sur les autres secteurs. Les communes des deux syndicats précités, ainsi que Baume-les-Dames, Esnans, Voillans, Hyèvre-Paroisse, Hyèvre-Magny, Châtillon-Guyotte, Rigney, Pont-les-Moulins et Guillon-les-Bains relèveront donc de la compétence de la CCDB au 1er janvier.



Station d'épuration (STEP)
Hyèvre Paroisse



Bassins de Pouligney



Dessableur, dégrilleur



STEP Rignosot



STEP Verne Luxiol



EAU-ASSAINISSEMENT

La CCDB confie à une entreprise spécialisée l'exploitation de la distribution de l'eau, par délégation de service public. Le délégataire a été retenu par le conseil communautaire du 5 novembre 2024, il s'agit de la société VEOLIA EAU pour un contrat d'une durée de 12 ans. Les investissements (renouvellement des réseaux et ouvrages) restent quant à eux à la charge directe de la Communauté de Communes.

Les grands enjeux dans ce domaine sont aujourd'hui la sécurisation de l'alimentation en eau potable, face à des périodes d'assec prolongées, et la fourniture d'une eau de qualité. Un nouveau défi pour la collectivité.

Que s'est-il passé cette année ?

Les schémas directeurs d'assainissement se poursuivent. Ces diagnostics des réseaux et des stations d'épuration nous permettent de planifier les investissements pluriannuels nécessaires à la mise aux normes des installations. Nous allons engager ces études pour toutes les communes qui ne les avaient pas initiées avant le transfert.

Nous tenons à remercier les agents municipaux qui ont été mis à disposition par les communes et qui ont assumé la maintenance des stations, ce qui a permis à la CCDB de faire face aux difficultés de recrutement.

D'ores et déjà des travaux ont été réalisés : à Baume les Dames d'abord pour la construction d'un bassin de stockage et de restitution afin d'éviter le déversement d'eau polluée directement dans le Doubs. A Verne également pour une création de réseau séparatif (eaux pluviales/eaux usées).

Enfin, de nombreuses interventions ont été effectuées pour réparer les conduites, les curer, les remplacer. Afin de répondre plus rapidement aux besoins, nous avons contractualisé avec une entreprise le curage des réseaux et le pompage des boues dans les stations.

Sur ce dernier point, une réflexion au niveau départemental est engagée pour rechercher la meilleure solution pour le traitement des boues, l'épandage dans les champs devenant de plus en plus contraint réglementairement et difficilement accepté sur le plan social.

À la demande des usagers concernés qui souhaitaient vendre leur résidence, nous avons effectué les contrôles des branchements afin de répondre aux exigences des notaires.

Au sujet de l'assainissement individuel, la quasi-totalité des installations ont été contrôlées par nos services. Un certain nombre demeure non conforme. Pour rappel, le conseil communautaire a validé le règlement de service qui précise que les usagers qui n'ont pas réalisé la mise aux normes dans les délais qui leur sont impartis verront le prix des contrôles doublé.



EAU-ASSAINISSEMENT

GEMAPI

Monsieur Dominique Mesnier, maire de Laissey et vice-président à la CCDB, avait délégué dans le domaine GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations), ainsi qu'en matière de préservation de l'environnement, d'activités de plein air et de soutien au petit patrimoine communal. Monsieur Mesnier a démissionné de l'ensemble de ses mandats au début du mois de septembre 2024 ; nous le remercions chaleureusement pour son investissement dans les nombreux projets qu'il a initiés.



L'Établissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux Doubs Dessoubre (dit EPAGE), a conduit cet automne des travaux d'ampleur sur le barrage des Pipes à Baume les Dames. L'ouvrage, qui barrait le lit du cours d'eau pour alimenter le canal de l'ancienne usine des Pipes Ropp, a été entièrement démoli.



Photo du barrage avant démolition.
A droite, la retenue d'eau alimentant le canal.

L'effacement de ce barrage permettra la restauration de ce que l'on appelle la continuité écologique. Il s'agit en clair de rétablir la circulation de la faune aquatique et des sédiments entre l'amont et l'aval du cours d'eau. Les populations de truites, en recul depuis des décennies, vont s'en trouver bénéficiaires.

Cette opération traite un aspect seulement des impacts de l'homme sur le cours d'eau.

Elle devra s'accompagner d'actions de réduction des pollutions (domestiques, agricoles, industrielles...) et de restauration physique du lit mineur, pour que des effets durables sur la vie du milieu puissent se ressentir.

La Communauté de Communes œuvre pour sa part sur le volet assainissement des eaux usées ; elle procèdera notamment dès 2025 à la mise en conformité des installations d'assainissement individuelles sur le hameau du Val de Cusance. Concernant le quartier des Pipes, un projet de mise aux normes de l'assainissement est également en cours.



Photo du site après démolition (octobre 2024).



COMMUNICATION

Vice-Présidente: Maud Beauquier

Soutien aux associations culturelles : Focus sur les subventions 2024

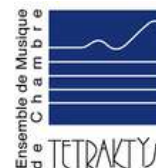
ASSOCIATIONS

Chaque année, la Communauté de Communes Doubs Baumoises subventionne les associations culturelles et certaines manifestations exceptionnelles.

Cette subvention n'est pas destinée à financer le fonctionnement de l'association, mais à soutenir une action ou une manifestation exceptionnelle. Pour être éligible, l'association doit intervenir sur le territoire de la Communauté de Communes ou sur un territoire proche en cas de manque d'infrastructure, et rayonner sur au moins 6 communes de la CCDB.

En 2024, **5 associations** ont bénéficié de subventions pour un montant total de 7 200€ :

- L'école de musique du Pays Doubs Central
- L'ensemble de musique de chambre Tetraktys
- L'amicale des pêcheurs de la BEUNE
- SAPADHE
- Les Restos du Cœur



FACEBOOK DE LA CCDB :

Retrouvez toutes nos actualités et informations intercommunales directement sur notre Facebook "Doubs Baumoises".



LE CENTRE D'AFFAIRES ET DE RENCONTRES A DÉSORMAIS UN NOM :

Le CARÉ (Centre d'Affaires, de Rencontres et d'Événements).



Le CARÉ demeure toujours le lieu incontournable pour vos événements professionnels et personnels.

Les réservations se font par téléphone au : 03 81 84 75 90, ou par mail à jehret@doubsbaumoises.org.





ÉCONOMIE

Vice-Président : Jean-Yves Brunella

La motivation subsiste, les défis ne manquent pas

Monsieur Jean-Yves Brunella, vice-président à l'économie, nous explique :

“

Nous voici arrivés à mi-mandat. Accompagné par Madame Paola ORBANA, chargée de mission, nous avons œuvré d'arrache-pied. La période « COVID » a été compliquée pour nos entreprises locales mais cela a été un défi qui a permis à plusieurs d'entre elles de se repositionner.

Accompagnés par la Région et maintenant le Département, de nombreuses aides financières ont été attribuées aux entreprises.

Dans un climat que l'on aurait pu croire apaisé, les difficultés subsistent. Malgré tout, de nouvelles sociétés se sont installées sur notre territoire. La loi Climat et Résilience nous impose des contraintes en termes de consommation d'espaces, ce qui risque de limiter nos actions.

Notons tout de même que la Zone Europolys est pratiquement complète et que la CCDB a pu acquérir l'ancien site BOST à LAISSEY afin de proposer quelques bâtiments pour l'installation de nouvelles activités.



Photo vue du ciel : Europolys

Dans un contexte de ferveur économique, suite à la pandémie du Covid, **plusieurs aides ont été mises en oeuvre**, soit par l'Europe, L'Etat, la Région, le Département ou la Communauté de Communes qui a récemment revu son champ d'intervention.

L'objectif est de favoriser l'implantation et le développement d'activités et d'emplois sur son territoire et de permettre aux porteurs de projet d'obtenir le maximum d'aides possibles.

Les principaux dispositifs sont les suivants :

Etat :

Fonds de soutien au commerce rural. Ce dispositif a été mis en place en 2021 afin de soutenir l'installation de commerces multi-services sédentaires ou de commerces ambulants dans des communes rurales. Ce projet doit s'inscrire en complémentarité de l'offre commerciale existante à l'échelle de la zone de chalandise en vue **d'apporter de nouveaux services à la population.**

Ce fonds s'adresse à des entités publiques ou privées et il financera :

- Les **opérations immobilières** de création ou de restructuration de locaux dont les bilans économiques restent déficitaires après prise en compte de toutes les autres subventions publiques.
- Les **dépenses d'investissement** réalisées par les futurs exploitants des commerces (agencement des locaux, acquisition du matériel professionnel, achat et équipement d'un véhicule pour l'organisation de tournées).

Il n'a donc pas vocation à se substituer aux financements existants mais à les compléter pour permettre la réalisation effective des projets.

Pour plus d'informations : agence-cohesion-territoires.gouv.fr/accompagnement-installation-de-commerces-en-milieu-rural-1058

Département :

- **Aide au maintien des services en milieu rural**, afin de garantir la vitalité des territoires en soutenant les services et commerces. La subvention est de 25% des dépenses HT avec plafond de 40 000 €.
- **Soutien aux EPCI pour les zones d'activité (ZA)**, dispositif d'aide au financement de requalifications de ZA sous maîtrise d'ouvrage publique destiné aux collectivités. La subvention est de 20% des dépenses HT avec plafond d'aide de 60 000€ (correspondant à une assiette maxi de dépenses subventionnables de 300 000€).

Aides à l'immobilier d'entreprise : partenariat CCDB - Département

Sont subventionnables toutes entreprises ou structures, inscrites au Registre du Commerce et des Sociétés (RCS) ou au Répertoire des Métiers (RM), localisées sur le territoire de la CCDB et relevant de tous les secteurs d'activités, et notamment : commerce, artisanat, services, industrie, secteur du BTP, secteur de l'économie sociale et solidaire, ...

Les opérations éligibles sont : la construction, l'acquisition, l'extension ou la réhabilitation de bâtiments ainsi que l'acquisition de terrains, pour encourager les investissements immobiliers qui s'inscrivent dans un objectif de développement durable.



Dans l'application de ce nouveau dispositif 2 entreprises ont déjà bénéficié de l'aide : la société **PROFER25**, fraîchement installée sur la ZAE Europolys II à Autechaux, et **CAPSULE et BOUCHON** à Baume les Dames avec ses nouveaux services proposés aux entreprises et à la population.

D'autres dossiers de demandes d'aides sont à l'étude par les services de la CCDB et du Département.

La CCDB et le Département attribuent également des aides pour les hébergements touristiques : L'objectif est d'aider la création, la réhabilitation et l'amélioration des meublés de tourisme et des chambres d'hôtes dans le cadre d'un véritable projet de développement économique et touristique.

Pour plus de renseignements sur les aides communautaires visitez le site de la CCDB, onglet Economie. Vous pouvez aussi contacter le service économie : economie@doubsbaumois.org.

”

Focus sur la zone économique la plus attractive de notre territoire : Europolys

“ Le parc d'activités Europolys est un véritable moteur de développement qui rayonne bien au delà du Doubs Baumois. Avec ses 39 hectares à proximité de l'autoroute A36, il connaît un succès croissant et contribue activement à la vitalité économique du territoire.

La commercialisation des terrains a connu un tel engouement ces dernières années qu'une extension est, d'ores et déjà, prévue. Les entreprises récemment installées ou en cours d'installation sont les suivantes :

EURL TRANSPORTS DEVILLERS Alexandre

Spécialisée dans le secteur d'activité des transports routiers de fret de proximité d'engins et bois.

ETIENNE ELECT

Activité d'installation, de talonnage et de réparation de chronotachygraphes.

PROFER25

Entreprise spécialisée dans le traitement des plans d'armatures pour béton sur logiciel, le façonnage des aciers, l'assemblage par soudure et le chargement des aciers sur parc. ProFer 25 fait partie du groupe Bleyer.

KLEBER MALECOT

Concessionnaire exclusif de la marque Volvo Construction Equipment, spécialisée dans la vente, la location, l'entretien et la réparation des engins de travaux publics neufs et d'occasion et propose une gamme complète de produits dédiés aux entrepreneurs, carrières, professionnels du bâtiment.



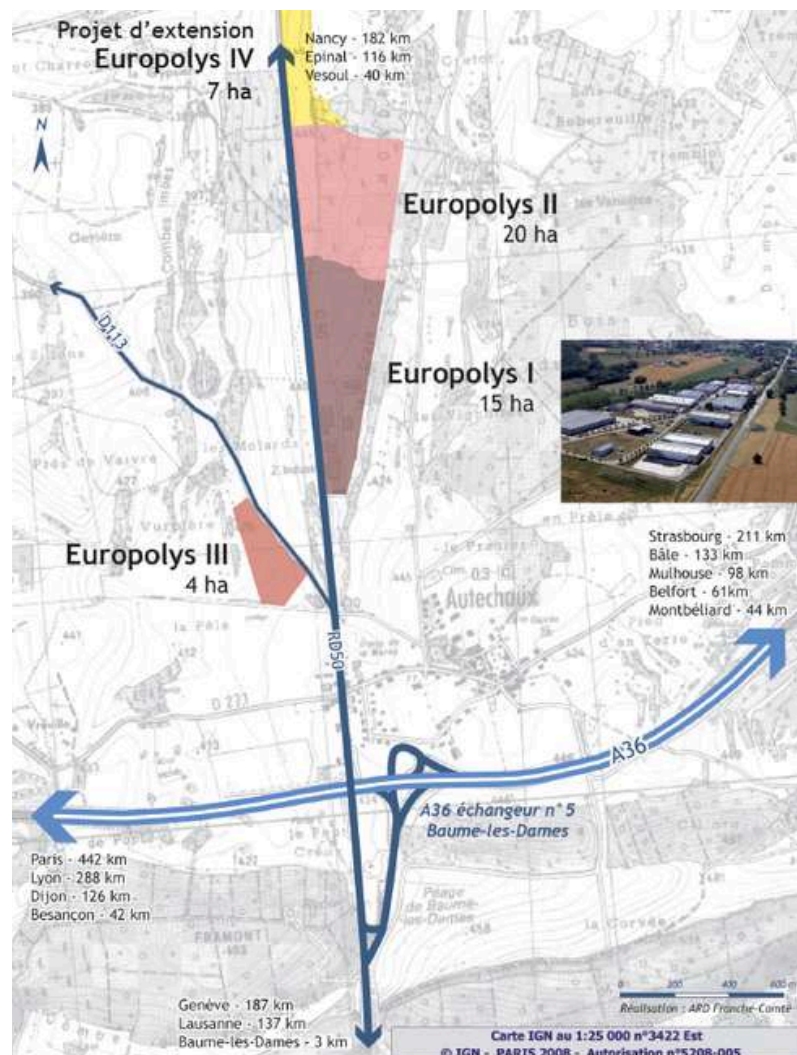
Dans quelques semaines, nous aurons le plaisir d'annoncer l'arrivée d'un groupe industriel agroalimentaire important. Ces nouvelles installations permettront la création de plus de 70 emplois qui s'ajouteront au millier existant.

D'autres entités déjà bien installées voient leur activité s'agrandir, avec un nouveau besoin en bâtiments, il s'agit du groupe international Maillard Industries (GMI) et de la Mécanique Baumoise de Précision (MBP).

Le développement d'Europolys passe également par l'amélioration des capacités d'accueil et de parking, des services au sein de la zone et de la signalétique. Une réflexion est également menée sur les mobilités internes et externes pour qu'Europolys reste une vitrine économique attractive, symbole du dynamisme du territoire et des entreprises locales.

Enfin, les communes d'Autechaux, Verne et Vergranne travaillent sur la révision de leur carte communale, ce qui permettra l'installation de futures entreprises.

Président du Syndicat mixte EUROPOLYS
Arnaud MARTHEY





GESTION DES DÉCHETS

Conseiller délégué : Charles Piquard

Nouvelles obligations pour les biodéchets



Qu'est-ce qu'un biodéchet ?

Ce sont :

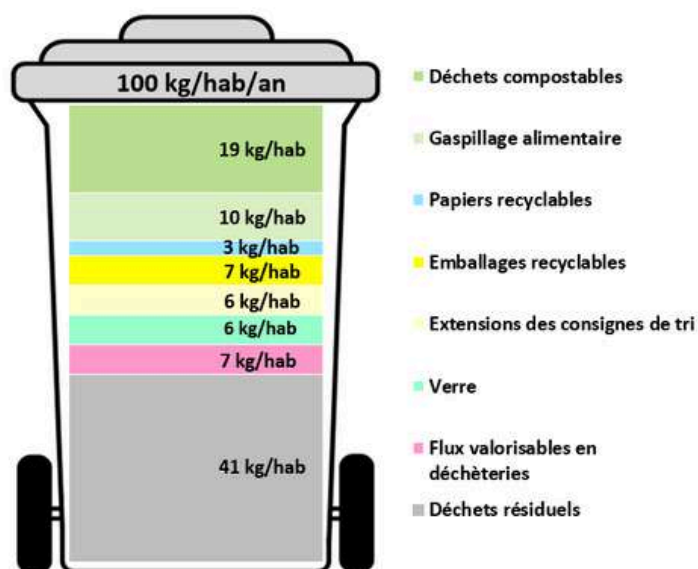
- Les déchets non dangereux biodégradables de jardin ou de parc.
- Les déchets alimentaires ou de cuisine provenant des ménages, bureaux, restaurants, commerce de gros, cantines, traiteurs ou des magasins de vente au détail.
- Les déchets comparables provenant des usines de transformation de denrées alimentaires.

Pour ce qui concerne la CCDB

En juin 2022, le SYTEVOM a étudié les OMR (Ordures Ménagères Résiduelles) en prévision de l'obligation du tri à la source des biodéchets au 1er janvier 2024.

Les analyses effectuées faisaient état de la présence de biodéchets à hauteur de 19% dans les bacs de notre territoire (33% au niveau national). La quantité d'ordures ménagères résiduelles collectée sur la CCDB est faible : 88 kg/hbt/an en 2023 (253 kg/hbt/an au niveau national).

Composition des OMR 2022
CC Doubs Baumois



Les solutions de tri à la source

• Gestion de proximité

- La gestion de proximité des biodéchets correspond aux situations où la gestion de tonnages inférieurs à 1 t/sem de déchets biodégradables non dangereux (de jardins ou de parcs, alimentaires ou de cuisine) est réalisée à proximité de leur lieu de production.
- Différentes solutions : le paillage, la tonte mulching, le compostage domestique, le compostage partagé, le compostage autonome en établissement, le compostage collectif de petite dimension...

• La collecte séparée des biodéchets

- En porte à porte (PaP), un volume de bac restreint à 30 – 40 L est généralement suffisant.
- En points d'apports volontaires (PAV), il est préconisé de prévoir un maillage important de points d'apports pour faciliter le geste de tri.



GESTION DES DÉCHETS

La CCDB, en lien avec le SYTEVOM, a promu le compostage de proximité depuis de nombreuses années : de 2019 à 2023, 720 composteurs ont été vendus sur notre territoire (540 composteurs 600L en bois et 180 composteurs 400L en plastique).

Le territoire de la CCDB étant en grande partie rural, cela facilite la pratique du compostage.

Pour les raisons suivantes, la CCDB a décidé de rester sur la gestion de proximité des biodéchets :

- Pour des raisons écologiques (pas de transport donc pas d'émission de gaz à effets de serre, source d'engrais naturel, ...).
- Pour des raisons économiques (traitement sur place) ; les études de l'ADEME indiquent un surcoût lié à la mise en place d'une collecte séparative des biodéchets de l'ordre de 10€/habitant (sous réserve d'optimiser le service de collecte par ailleurs).
- Or les installations de méthanisation les plus proches équipées d'un hygiéniseur, c'est à dire en mesure de traiter des déchets alimentaires, sont situées à Reugney (vers Amancey dans le 25) et Andelnans (90), donc éloignées de notre secteur.



Mise en place de composteurs collectifs



Mise en vente de composteurs en bois ou en plastique

Pour ce qui est de l'habitat collectif sur Baume les Dames, du compostage collectif en pied d'immeuble peut être mis en place en partenariat avec le SYTEVOM. Cependant, plusieurs conditions doivent être remplies au préalable :

- Taille potentielle du collectif compatible 25/30 foyers (dans un périmètre d'accès proche).
- Réalisation d'une enquête.
- Nombre initial minimum de participants (10 foyers).
- Assurance d'avoir 1 à 2 référents de site.
- S'assurer d'un emplacement compatible et de l'autorisation d'implantation (commune ou bailleur).
- S'assurer de l'alimentation des points en broyat (produit obtenu après le broyage de branches) .

N'hésitez pas à contacter le service Déchets pour de plus amples renseignements.



AIDES AUX COMMUNES

Vice-Président : François Heranney

Participation à la restauration du petit patrimoine

La CCDB joue un rôle actif dans la préservation du petit patrimoine communal en allouant un fonds de concours à ses communes membres. Cette aide permet de financer la restauration d'édifices variés : fontaines, lavoirs, chapelles (hors mobilier culturel), fours banaux, bâtiments des poids ou encore monuments aux morts.

La CCDB prend en charge 40% des coûts de restauration, plafonnés à 4000€ d'aide par projet.



Roulans



Rignosot



La Tour de Scay

En parallèle, elle propose un accompagnement dans la recherche d'autres financements, facilitant ainsi la concrétisation de ces projets.

Depuis 2020, ce dispositif a contribué à la restauration de huit édifices, dont cinq fontaines, deux chapelles et un monument. Ces réalisations, réparties sur différentes communes du territoire, mettent en lumière la richesse du patrimoine local.

Rénovation de la Fontaine à Côtebrune :

Construite en 1776, la fontaine a récemment été restaurée. Un patrimoine important pour le village. Le coût total de la rénovation s'élève à 100 000 euros, financé à 75 % par des subventions de l'État, de la Région, du Département, de la CCDB ainsi que du Crédit agricole.



Avant restauration



Après restauration

La CCDB aide également les communes dans la construction ou la rénovation des équipements sportifs, utilisés par les enfants dans le cadre scolaire ou périscolaire.



RESSOURCES HUMAINES

Des métiers variés

La Communauté de Communes Doubs Baumois gère de nombreux services aux usagers, en lien avec ses compétences : elle emploie ainsi des agents au sein des écoles, du périscolaire et de la restauration scolaire, des services déchets et assainissement... D'autres services sont gérés en délégation par des prestataires.

C'est donc une multitude de métiers que l'on retrouve à la CCDB :

+ DE 29 MÉTIERS DIFFÉRENTS

132 AGENTS

- Agent d'accueil
- Comptable
- Gestionnaire RH
- Gestionnaire administratif
- Gestionnaire marchés publics
- Secrétaire de mairie
- Urbaniste
- Agent de développement
- Chargé de communication
- ...

Afin de maintenir la qualité du service rendu aux usagers mais également dans le cadre des nombreuses réglementations qui s'appliquent à la gestion des différents services, chaque mois la CCDB recrute des agents afin d'assurer les remplacements mais aussi pour faire face à l'accroissement d'activité dans ces services.

Alors si vous êtes intéressé pour travailler au sein des services n'hésitez pas à envoyer votre candidature spontanée sur contact@doubsbaumois.org.

Pôle scolaire :

- ATSEM
- Accompagnateur scolaire (bus)
- Agent d'entretien

Pôle Technique :

- Chauffeurs poids lourds / rippeur
- Maître Nageur Sauveteur (période estivale)
- Agent d'exploitation (assainissement)
- Agent technique polyvalent

Pôle Enfance/Jeunesse

- Animateur périscolaire/extrascolaire
- Agent de restauration scolaire
- Animateur jeunesse (ados)
- Animateur relais petite enfance
- Auxiliaire de puériculture

Focus Forum de l'emploi

Le forum de l'emploi a eu lieu le jeudi 7 novembre 2024 à Autechaux au sein des locaux de l'entreprise SOGEA. Cette année encore la CCDB a pu échanger avec de nombreux demandeurs d'emploi, les informer sur les différents services publics et les recrutements en cours. Les CV déposés aussi nombreux que nos visiteurs ont déjà permis plusieurs prises de contacts. A renouveler !



Siège de la Communauté de Communes Doubs Baumois :

4 rue des Terreaux, BP 44095
25114 BAUME LES DAMES

✉ contact@doubsbaumois.org | ☎ 03 81 84 75 90 | 💻 www.doubsbaumois.org

Pôle Petite Enfance/Enfance/Jeunesse

VP : Laure THIEBAUT

Sophie FAIVRE au 03 81 84 76 98
Mail : sfaivre@doubsbaumois.org

Relais Petite Enfance

VP : Laure THIEBAUT

Nathalie BEL au 07 88 76 85 47
Mail : rpe@doubsbaumois.org

Accueil de loisirs Baume Les Dames

VP : Laure THIEBAUT

Virginie GUENOT au 03 81 84 38 28
Mail : accueildeloisirsbld@doubsbaumois.org

Multi-Accueil de Laissey

VP : Laure THIEBAUT

Clara THIEBAUD au 03 81 63 25 17
Mail : lileauxenfants@doubsbaumois.org

Service scolaire

VP : Michel LAB

Florence SIAUDEAU au 03 81 84 65 03
Mail : scolaire@doubsbaumois.org

Eau et Assainissement

VP : Alain COURANT

Anne ROUSSOT au 03 81 84 75 98
Standard 03 81 84 75 99
Mail : eau-assainissement@doubsbaumois.org

Réservation CARÉ

VP: Jean-Luc PAUTHIER

Juliette EHRET au 03 81 84 75 90
Mail : jehret@doubsbaumois.org

Finances et secrétariat des communes

VP : François HERANNEY

Ethel GRAIN, Standard au 03 81 84 75 90
Mail : compta@doubsbaumois.org

Piscine Intercommunale

VP : Jean-Luc PAUTHIER

Rue de l'Helvétie 25110 BAUME LES DAMES
Pierre TRAMON au 03 81 84 65 05
Mail : stechnique@doubsbaumois.org

Transition écologique

VP: Jean-Luc PAUTHIER

Tel : 03 81 40 21 87
Mail : contact@doubsbaumois.org

Demandes de subventions des associations

VP : Maud BEAUQUIER

Juliette EHRET au 03 81 84 75 90
Mail : jehret@doubsbaumois.org

Economie, aides aux entreprises

VP : Jean-Yves BRUNELLA

Maria Paola ORBANA au 06 07 09 63 13
Mail : economie@doubsbaumois.org

Communication

VP : Maud BEAUQUIER

Rosalie ATHIAS au 03 81 84 65 09
Mail : communication@doubsbaumois.org

Service Autorisation Droits des Sols (ADS)

Conseillère déléguée : Agnès SCALABRINO

Pascal BOULADE au 07 72 43 99 60
Mail : ads@doubsbaumois.org

Taxe de séjour

VP : Jean-Yves BRUNELLA

Juliette EHRET au 03 81 84 75 90
Mail : jehret@doubsbaumois.org

Service déchets

Conseiller délégué : Charles PIQUARD

Florence GOUGEARD au 03 81 84 75 95
Mail : dechets@doubsbaumois.org